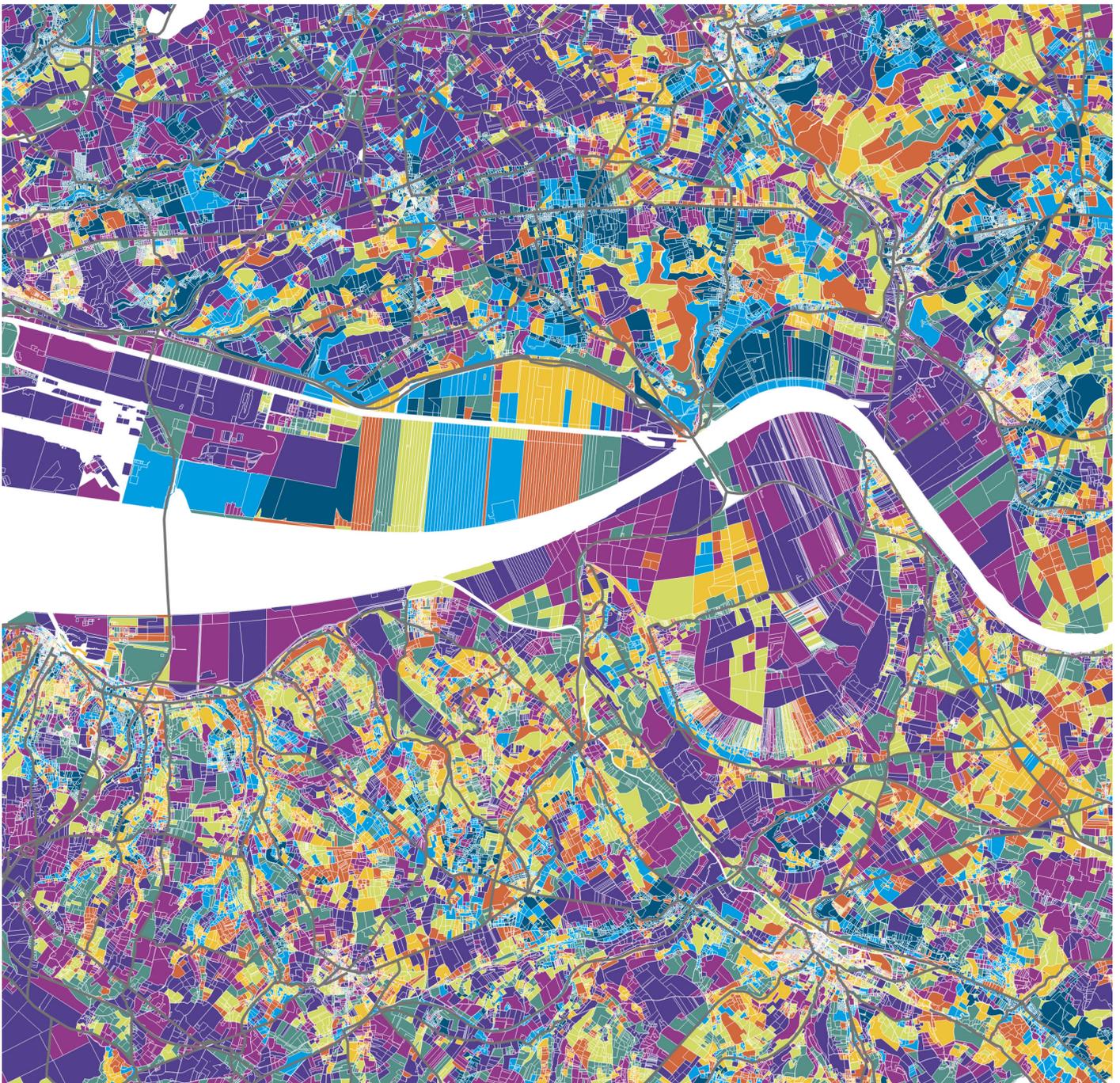




## PROGRAMME DE TRAVAIL 2019

Approuvé par le conseil d'administration du 7 mars 2019



# SOMMAIRE

## Axe 1 : Prospective et politiques publiques 4

- 1. Expertises AURH - Alimenter les réflexions sur l'avenir du territoire 4
- 2. Observatoire habitat et foncier 5
  - 2a. Le Havre Seine Métropole - Analyse de la commercialisation de logements neufs
  - 2b. Ville du Havre - Analyse du marché du logement ancien
  - 2c. Le Havre Seine Métropole - Analyse du marché du logement ancien
  - 2d. Aire urbaine du Havre - Analyse de la densification et de la régénération foncière
  - 2e. Ville du Havre - Le Havre Seine Métropole - Analyse de la demande sociale et accessibilité de l'offre locative privée
- 3. Ville du Havre - Le Havre Seine Métropole - Observatoire de l'immobilier d'entreprise
- 4. Alcéane - Mise en place d'une cartographie dynamique
- 5. Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine (PMES) - Animation des groupes de travail
- 6. PMES - Vers une stratégie alimentaire
- 7. PMES - Schéma directeur pour la gestion des déchets ménagers
- 8. Vallée de la Seine - Dispositif de suivi des dynamiques du territoire
- 9. Vallée de la Seine - Connaissance des paysages et de leur évolution
- 10. Vallée de la Seine - Cartographie des grands projets
- 11. Le Havre Seine Métropole - Animation du conseil de développement
- 12. Ville du Havre - Le Havre Seine Métropole - Mission santé
- 13. Le Havre Seine Métropole (périmètre Codah) - Évaluation des effets socio-économiques du tramway (bilan Loti)
- 14. Le Havre Seine Métropole - Projet alimentaire et e-toile alimentaire (bilan)
- 15. Le Havre Seine Métropole (périmètre Codah) - Indicateurs de suivi du contrat de ville
- 16. Le Havre Seine Métropole (périmètre Codah) - Suivi du plan de déplacements urbains
- 17. Partenariat Caux Seine Développement sujet « Commerce »
- 18. Ville du Havre - Mission Grand Hameau

## Axe 2 : Stratégies urbaines et territoriales 10

- 19. Le Havre Seine Métropole : élaboration du programme local de l'habitat 10
- 20. Communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle 11
  - Positionnement stratégique du territoire
- 21. Le Havre Seine Métropole - Appui à la rédaction de la stratégie territoriale
- 22. Ville du Havre - Le Havre Seine Métropole - Cœur métropolitain
- 23. Le Havre Seine Métropole - Développement d'enjeux-actions
- 24. Ville du Havre - Le Havre Seine Métropole - Mise en œuvre du programme opérationnel régional
- 25. Le Havre Seine Métropole - Assistance à la communauté urbaine pour le suivi des PLU des communes
- 26. Le Havre Seine Métropole (périmètre Codah) - Bilan à mi-parcours du PLH
- 27. Le Havre Seine Métropole - Groupe de soutien technique opérationnel aux collectivités Assistance à maîtrise d'ouvrage « Projets urbains »
- 28. Vallée de la Seine - Reconversion de sites économiques stratégiques
  - 28a. Animation, coordination technique et administrative des études
  - 28b. Le Havre Seine Métropole - Technor
  - 28c. Haropa - Port du Havre - Schéma directeur de la Citadelle
  - 28d. Ville du Havre - Étude urbaine « Les magasins généraux »

- 29. PMES - Plan Mobilités du quotidien
- 30. PMES - Mise en place d'un dialogue InterSCoT
- 31. PLUi de l'agglomération Fécamp Caux Littoral
- 32. Yvetot Normandie - Projet urbain « démarche intégrée secteur gare »
- 33. Communauté de communes Cœur Côte Fleurie - Réalisation du volet mobilités du PCAET
- 34. Ville de Montivilliers - Réalisation du masterplan du centre-ville
- 35. Ville de Sainte-Adresse - Projet urbain Cap de la Hève
- 36. PLU du Havre
- 37. Ville du Havre - Réinventer Le Havre
- 38. Fécamp « Cœur de Ville » (mission d'accompagnement)
- 39. DDTM 76 - Plan de prévention des risques littoraux de la plaine alluviale Nord de la Seine
- 40. Ville du Havre - Le Havre Seine Métropole - Université du Havre - Master Urbanité - Étude Soquence
- 41. Collaboration avec la Maison de l'architecture de Normandie
- 42. Programme de travail régional de la coopération des agences d'urbanisme du Havre, de Rouen et de Caen

### **Axe 3 : Attractivité économique des territoires** **18**

- 43. Stratégie de développement touristique et de promotion  
du territoire de l'estuaire de la Seine **18**
- 44. Le Havre Seine Métropole - Toile des formations **19**
- 45. Projet Smart port city
- 46. Schéma des mobilités et des itinérances douces du grand site Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre
- 47. LH Normandy Cruise Vision 2025
- 48. Caux Seine Développement - Toile industrielle de l'Estuaire de la Seine
- 49. Coopération ADEUS - Implantation de la e-toile®
- 50. Vallée de la Seine - Étude RER Fret - Samarcande
- 51. Vallée de la Seine - Étude 2019 - Le tourisme fluvial et maritime
- 52. PMES - Analyse prospective sur le foncier économique en lien avec les compensations  
environnementales
- 53. PMES - Traversée de l'estuaire entre Le Havre et Deauville/Trouville-sur-Mer
- 54. PMES - Nuit du tourisme de l'estuaire de la Seine
- 55. PMES - Développement des tournages de films dans l'estuaire de la Seine
- 56. PMES - Carte touristique de l'estuaire de la Seine
- 57. PMES - Animation de la démarche open data
- 58. PMES - Organisation de hackatons
- 59. PMES - Accompagnement au développement de la filière miscanthus

L'AURH en 2019 :  
Une équipe et des expertises au service du territoire **24**

Les sources de financements de l'AURH **27**

# AXE 1

## Prospective et politiques publiques

Les observatoires menés par l'AURH ont pour fonctions de suivre les politiques publiques et d'informer les décideurs sur les principales évolutions que connaissent les territoires. Ils doivent par ailleurs apporter un éclairage nouveau sur des thématiques

émergentes ou des sujets d'actualité.

Les observatoires sont des outils de suivi mais deviennent également des outils de prospective.

L'observation joue un rôle de pivot à l'AURH. Ces publications

permettent de mettre en valeur la connaissance et les données détenues à l'Agence. Leur réalisation est en lien étroit avec l'ensemble de l'équipe, mais aussi avec les partenaires.

En analysant et en décryptant des phénomènes nouveaux et émergents, les observatoires

constituent la porte d'entrée pour de nouveaux travaux à l'Agence qui doivent faire l'objet de publications mais aussi de débats autour de présentations ou de conférences.

### Expertises AURH

#### Alimenter les réflexions sur l'avenir du territoire

#### FOCUS 01

L'Agence joue le rôle d'éclairer pour alimenter les débats d'idées et proposer à ses partenaires une analyse structurée et prospective.

Avec le souci de faire progresser collectivement le territoire, l'Agence s'engage en 2019 à conduire deux analyses sur des sujets d'échelle métropolitaine : l'interface ville-port et le défi climatique. Elle invite ses partenaires et adhérents à construire une réflexion collective de nature à alimenter et à orienter dans la durée les politiques publiques.

##### L'interface ville-port

La transformation des fonctions portuaires a nourri de grands projets de reconversion dans de nombreuses villes. Le Havre ne fait pas exception et le territoire de l'interface ville-port avance progressivement jusqu'à constituer de nouveaux quartiers aux fonctions mixtes qui bénéficient d'un rapport à l'eau valorisant en zone urbaine. Pour maintenir un horizon prospectif de l'aménagement de la ville, l'AURH propose d'engager une réflexion sur les enjeux et leur intégration aux projets d'aménagement de cette interface qui s'étend du Havre jusqu'aux confins de la réserve naturelle.

##### Le défi climatique

Dans l'ensemble de ses réflexions et de ses productions, l'AURH souhaite renforcer la prise en compte des différentes transitions engagées. En s'inspirant des services rendus naturellement par les écosystèmes (qualité de vie, production, gestion de l'eau) et des spécificités environnementales locales, il importe de pouvoir orienter et conseiller les adhérents de l'AURH afin de forger un territoire soutenable et attractif.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Jessy Oukoloff

Programme mutualisé d'activité

### Observatoires habitat et foncier

#### FOCUS

#### 02

À travers ses missions d'observation des dynamiques de l'habitat et des marchés fonciers, l'AURH :

- met en lumière les problématiques liées au logement dans le territoire et analyse les tendances immobilières ;
- fournit des éléments de compréhension des enjeux auxquels les territoires devront faire face en matière d'habitat et de politique foncière.

Ces analyses offrent des éléments de cadrage incontournables au service des politiques publiques.

Les observatoires habitat et foncier alimentent notamment les collectivités territoriales lors de la réalisation de leur document d'urbanisme ou pour la définition de leur politique d'action foncière. Les données de cadrage constituent une base pour établir les diagnostics et définir les enjeux avant de se lancer dans l'élaboration du programme d'actions.

L'AURH possède une longue expérience en matière d'observation des dynamiques liées au logement et au foncier. Elle peut compter sur de nombreux partenariats et conventions (EPFN, Région Normandie), tissés au fil du temps, pour enrichir ses analyses.

[Territoires impactés : Ville du Havre, communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, aire urbaine du Havre](#)

**Contact :** Mathilde Mus

Programme mutualisé d'activité

## 02a

Territoires impactés :  
Ville du Havre,  
Communauté urbaine  
Le Havre Seine Métropole

Contact : Mathilde Mus  
Programme mutualisé d'activité

### Le Havre Seine Métropole Analyse de la commercialisation de logements neufs

Cette analyse se base sur les données de l'enquête sur la commercialisation des logements neufs publiées tous les ans par la Dreal Normandie. Ces données permettent de faire le suivi de la commercialisation des logements sur le marché du neuf. L'AURH publie les données clés des volumes de ventes annuelles et les prix des logements neufs construits au Havre. L'étude des durées de commercialisation et des stocks de logements disponibles complète cette publication pour traduire la dynamique de la promotion immobilière sur le territoire.

## 02b

Territoire impacté :  
Ville du Havre

Contact : Mathilde Mus  
Programme mutualisé d'activité

### Ville du Havre - Analyse du marché du logement ancien

L'AURH publie chaque année des éléments de cadrage sur les dynamiques immobilières havraises en analysant précisément les transactions immobilières ayant eu lieu sur le marché du logement ancien au Havre. L'AURH propose les chiffres clés des transactions par type (appartement/maison) et par quartier. Ce travail étant réalisé depuis plusieurs années, les données sont enrichies par un regard rétrospectif permettant d'analyser et d'expliquer les tendances du marché immobilier local.

## 02c

Territoires impactés :  
Ville du Havre,  
Communauté urbaine Le  
Havre Seine Métropole

Contact : Mathilde Mus  
Programme mutualisé d'activité

### Le Havre Seine Métropole - Analyse du marché du logement ancien

Ce cahier présentera une analyse des dynamiques immobilières dans la communauté urbaine.

En s'appuyant sur les données « Demandes de valeurs foncières » prétraitées par l'EPFN, l'AURH présentera les tendances du marché immobilier de la communauté urbaine. Il s'agira, pour les communes du territoire, d'observer les grandes tendances conjoncturelles et structurelles de l'immobilier en analysant les volumes de transactions des biens (maisons et appartements) et les prix moyens des biens immobiliers vendus chaque année pour chaque commune. Fort de sa connaissance du territoire, l'AURH enrichira ces données en replaçant les tendances observées dans un contexte territorial plus global.

## 02d

Territoire impacté :  
Aire urbaine du Havre

Contact : Mathilde Mus  
Programme mutualisé d'activité

### Aire urbaine du Havre Analyse de la densification et de la régénération foncière

Ce cahier quantifiera et qualifiera les consommations foncières à vocation d'habitat ayant eu lieu dans l'aire urbaine depuis les années 2000. Par comparaison de photographies aériennes, une analyse fine permettra de comparer les parcelles afin d'identifier la nature des modifications foncières : densification, démolition, construction, extension, rénovation...

Ce cahier complémentaire livrera les résultats de l'analyse à l'échelle de l'aire urbaine du Havre afin de mettre en lumière les dynamiques foncières à l'œuvre sur le territoire ces dernières années.

## 02e

Territoires impactés :  
Ville du Havre,  
Communauté urbaine  
Le Havre Seine Métropole

Contact : Mathilde Mus  
Programme mutualisé d'activité

### Ville du Havre - Le Havre Seine Métropole Analyse de la demande sociale et accessibilité de l'offre locative privée

L'AURH proposera une analyse de la demande en logement social à l'échelle de la communauté urbaine, replacée dans le contexte du marché immobilier local, afin de dégager le positionnement du parc social dans l'offre globale et notamment le degré de concurrence observée avec le parc locatif privé.

L'analyse des données du système national d'enregistrement (SNE) de la demande de logement social permettra de :

- quantifier la demande et les attributions de logements sociaux sur le territoire ;
- dresser un premier portrait des caractéristiques des demandes et demandeurs dans l'aire urbaine du Havre.

## 03

Territoires impactés :  
Ville du Havre,  
Communauté urbaine  
Le Havre Seine Métropole,  
intercommunalités  
limitrophes pour le périmètre  
d'étude élargi

**Contact** : Sophie Capitaine  
Programme mutualisé d'activité

### Ville du Havre - Le Havre Seine Métropole Observatoire de l'immobilier d'entreprise

Depuis plus de 20 ans, l'AURH mène un observatoire de l'immobilier d'entreprise en partenariat avec les professionnels de l'immobilier et les institutionnels de la région havraise concernés par la question. Cet observatoire permet d'effectuer, chaque année, le bilan du marché : l'offre proposée en fin d'année et les transactions réalisées au cours de l'année pour trois types de bien (bureaux, bâtiments industriels / ateliers et entrepôts).

Au-delà des résultats habituels sur les marchés connus en 2018, l'AURH publiera en 2019 deux bulletins décrivant le parc tertiaire situé boulevard de Strasbourg :

- l'évolution tant quantitative que qualitative du parc de bureaux dans un premier numéro ;
- le niveau d'accessibilité des établissements recevant du public dans un second temps.

## 04

Territoire impacté :  
Communauté urbaine  
Le Havre Seine Métropole

**Contact** : Jessy Oukoloff  
Programme mutualisé d'activité

### Alcéane - Mise en place d'une cartographie dynamique

Alcéane, bailleur social de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, a besoin d'un outil permettant de situer son parc de logements dans son environnement et de visualiser les équipements et services présents à proximité.

Fort de son expertise en matière de système d'information géographique, l'AURH propose d'accompagner Alcéane pour le développement d'une boîte à outils répondant à leurs besoins de visualisation et, à plus long terme, de gestion d'information géographique et de gestion de données métiers.

## 05

Territoire impacté :  
Estuaire de la Seine

**Contact** : Régis Corbin  
Programme mutualisé d'activité

### Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine (PMES) Animation des groupes de travail

L'AURH est un partenaire privilégié du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine. Dans le cadre de son action, elle anime les groupes de travail thématiques avec l'objectif de faire naître une culture commune, de nourrir les débats, de partager les projets engagés et de faire émerger de nouvelles pistes d'actions en matière de développement économique, tourisme et attractivité, développement durable et santé, mobilités.

## 06

Territoire impacté :  
Estuaire de la Seine

**Contact** : Alix Guillemette  
Programme mutualisé d'activité

### PMES - Vers une stratégie alimentaire

Convaincus que l'alimentation est une thématique au carrefour de nombreux enjeux sur le territoire du Pôle (maintien de l'agriculture, préservation de l'environnement, santé etc.), les élus ont souhaité s'engager vers une stratégie alimentaire.

Précédemment, l'AURH a pris connaissance de démarches entreprises dans d'autres territoires et a établi un diagnostic rapide des intercommunalités membres permettant d'identifier les différents enjeux en lien avec l'alimentation ainsi que les initiatives déjà engagées. En 2019, l'Agence élaborera le plan d'actions à mettre en œuvre sur le territoire du Pôle métropolitain.

## 07

Territoire impacté :  
Estuaire de la Seine

**Contact** : Régis Corbin  
Programme mutualisé d'activité

### PMES - Schéma directeur pour la gestion des déchets ménagers

Le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine considère la gestion des déchets ménagers et industriels comme un enjeu de développement économique. Pour l'année 2012, en France, 345 millions de tonnes de déchets ont été produits, dont 37,6 de déchets ménagers et assimilés. La gestion des déchets occupe 122 100 emplois pour un coût de gestion de 16,7 milliards d'euros.

Le Pôle souhaite qu'une réflexion globale ait lieu sur son positionnement en matière de gestion des déchets ménagers. Il a fait le choix de mener une étude pour établir un schéma directeur pour la gestion des déchets ménagers sur le territoire de l'estuaire de la Seine, en collaboration avec l'AURH.

## 08

Territoire impacté :  
Vallée de la Seine

Contact : Mathilde Mus  
CPIER Vallée de la Seine  
(fiche-action 1.1)

### Vallée de la Seine - Dispositif de suivi des dynamiques du territoire

En 2019, l'AURH poursuivra le développement du dispositif de suivi d'observation des dynamiques de la Vallée de la Seine, dans le cadre de la fiche-action 1.1 du contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER) de la Vallée de la Seine.

Depuis 2016, la coopération des agences de la Vallée de la Seine travaille conjointement sur le partage de bases de données afin de disposer d'un socle commun d'observation. Cette année, il s'agira de mettre les données à disposition du public à travers un outil de cartographie interactive offrant l'accès à un ensemble de données démographiques, économiques, sociales, touristiques à l'échelle de la Vallée de la Seine.

Il est également prévu de soutenir les équipes en charge de l'étude Vallée de la Seine 2019 par l'apport de données ou la réalisation de cartes sur le thème du tourisme fluvial et maritime dans la Vallée de la Seine.

## 09

Territoire impacté :  
Vallée de la Seine

Contact : Jessy Oukoloff  
CPIER Vallée de la Seine  
(fiche-action 1.3)

### Vallée de la Seine - Connaissance des paysages et de leur évolution

Dans le cadre du CPIER de la Vallée de la Seine, l'École nationale supérieure du paysage de Versailles propose de construire un réseau professionnel de concepteurs et de développer une vision pour l'aménagement de ce vaste territoire. Cette démarche laboratoire est soutenue par l'AURH.

Les objectifs sont les suivants :

- mieux appréhender et faire connaître la diversité des paysages du territoire de la Vallée de la Seine ;
- faire évoluer les outils méthodologiques d'approche du paysage ;
- développer de la cohérence entre les projets le long de la Seine ;
- mieux orienter l'action publique sur cette thématique.

En 2019, l'AURH accompagnera l'ENSP dans l'organisation des différents événements rythmant l'année (voyage-atelier professionnel, workshop étudiants, rentrée du réseau...) et dans la communication.

## 10

Territoire impacté :  
Vallée de la Seine

Contact : Lucile Audièvre  
CPIER Vallée de la Seine  
(fiche-action 1.4)

### Vallée de la Seine - Cartographie des grands projets

Dans le cadre du volet Observation foncière de la fiche 1.4 du CPIER, l'AURH contribuera, aux côtés de l'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure (Aurbse) et de l'agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole (Aucame), à l'actualisation et à la valorisation de la cartographie des grands projets à l'échelle de la Normandie.

## 11

Territoire impacté :  
Communauté urbaine  
Le Havre Seine Métropole

Contact : Simon du Moulin  
Programme mutualisé d'activité

### Le Havre Seine Métropole - Animation du conseil de développement

Le conseil de développement (Codev) est une instance constituée de membres issus de la société civile. Il est régulièrement consulté sur des orientations de la collectivité et est également force de proposition. En 2019, l'AURH accompagnera la mise en place du Codev de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et animera les échanges entre ses membres. Dans ce cadre, elle pourra :

- apporter son expertise dans différents domaines selon les demandes des membres du Codev ;
- proposer aux membres du Codev, en fonction des thèmes abordés, des visites de sites ou l'intervention d'experts ou de témoins ;
- prendre en charge la formalisation des avis du Codev après validation de l'ensemble de ses membres.

## 12

Territoires impactés :  
Ville du Havre  
Communauté urbaine  
Le Havre Seine Métropole

Contact : Marie-Hélène Cousin  
Programme mutualisé d'activité

### Ville du Havre - Le Havre Seine Métropole - Mission santé

L'AURH mènera un travail de diagnostic et de prospective sur les enjeux de la santé dans le territoire de la communauté urbaine Le Havre Seine métropole. La contribution de l'Agence s'intégrera à la préparation du contrat local de santé 2020-2025.

## 13

Territoires impactés :  
Ville du Havre,  
Communauté urbaine  
Le Havre Seine Métropole  
(périmètre Codah)

**Contact** : Sophie Capitaine  
Programme mutualisé d'activité

### Le Havre Seine Métropole (périmètre Codah) Évaluation des effets socio-économiques du tramway (bilan Loti)

La loi d'orientation sur les transports intérieurs (Loti) rend obligatoire l'évaluation socio-économique de chaque projet d'infrastructure donnant lieu à un financement public.

Dans le cadre d'une évaluation avant/après des grands projets financés par le fonds européen de développement régional (Feder) et des fonds de cohésion, une première analyse des effets du tramway de la communauté urbaine a été conduite en 2018.

En 2019, l'AURH décrira les impacts socio-économiques du tramway en comparant les valeurs des indicateurs qui posaient la situation pré-tramway, à celles atteintes aujourd'hui, six ans après sa mise en service.

## 14

Territoire impacté :  
Communauté urbaine  
Le Havre Seine Métropole

**Contact** : Alix Guillemette  
Programme mutualisé d'activité

### Le Havre Seine Métropole Projet alimentaire et e-toile alimentaire (bilan)

La toile alimentaire a été l'une des composantes du projet alimentaire de territoire de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Élaboré durant l'été 2017, cet outil innovant de cartographie dynamique a permis de donner un aperçu de l'organisation du système alimentaire du territoire.

Bien que le projet arrive à son terme, l'outil e-toile alimentaire pourra continuer à faciliter l'identification d'actions à mettre en place pour répondre aux problématiques rencontrées sur le territoire.

## 15

Territoire impacté :  
Communauté urbaine  
Le Havre Seine Métropole  
(périmètre Codah)

**Contact** : Marie-Hélène Cousin  
Programme mutualisé d'activité

### Le Havre Seine Métropole (périmètre Codah) Indicateurs de suivi du contrat de ville

Dans le cadre du contrat de ville de l'agglomération havraise, il était prévu un suivi-évaluation des actions à mi-parcours ainsi qu'une mesure des impacts de ces actions dans les territoires concernés. Le GIP COVAH dispose d'un observatoire des quartiers prioritaires, dont les indicateurs seront analysés et présentés pour chacun des quartiers concernés. L'AURH sera chargée de cette mission d'analyse et de valorisation des données en 2019, sous la forme de portraits de quartiers.

## 16

Territoire impacté :  
Communauté urbaine  
Le Havre Seine Métropole  
(périmètre Codah)

**Contact** : Sophie Capitaine  
Programme mutualisé d'activité

### Le Havre Seine Métropole (périmètre Codah) Suivi du plan de déplacements urbains

Le plan de déplacements urbains (PDU) de l'agglomération havraise a été approuvé en mars 2013 pour une mise en application, entre 2013-2022, d'une vingtaine d'actions répondant aux nouveaux enjeux de mobilité.

L'observatoire du PDU de l'agglomération havraise rend compte de la mise en place effective des actions inscrites. Début 2019, la création de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole laisse présumer une révision prochaine du PDU relative à l'extension du territoire d'organisation des transports urbains.

## 17

Territoire impacté :  
Communauté d'agglomération  
Caux Vallée de Seine

**Contact** : Jean-François Mary  
Programme mutualisé d'activité

### Partenariat Caux Seine Développement sujet « Commerce »

En 2019, l'AURH et Caux Seine Développement mettront en place un partenariat sur la thématique des commerces et du service à la personne : partage de données et exploitation conjointe.

L'AURH fournira les données de travail, référentes, exhaustives et actualisées en permanence et assurera le processus pour garantir leur pérennité. Caux Seine Développement mènera des actions de collecte d'informations sur le terrain.

## 18

Territoire impacté :  
Ville du Havre

**Contact** : Marie-Hélène Cousin  
Programme mutualisé d'activité

### Ville du Havre – Mission Grand Hameau

L'AURH propose d'accompagner la Ville du Havre dans la caractérisation des ménages installés dans le quartier du Grand Hameau récemment réalisé. Au travers de statistiques locales, l'objectif est de définir les besoins des populations en place et à venir.

# AXE 2

## Stratégies urbaines et territoriales

L'appui à l'élaboration de stratégies territoriales est au cœur des missions de l'AURH. Les compétences de l'Agence portent à la fois sur des missions de conception, de conseil, de construction et d'animation.

L'Agence doit être en mesure d'accompagner ses adhérents et ses partenaires locaux dans

la construction des politiques publiques touchant aux modes de vie (habitat, déplacements, environnement...) et au champ de la planification et de la stratégie urbaine à toutes les échelles.

L'intervention de l'AURH est singulière : elle s'opère sur des échelles temporelles et spatiales variées.

Les politiques de programmation (habitat, foncier...), tout comme la planification stratégique, continuent d'être des compétences centrales dans l'intervention de l'Agence. Elles sont complétées par une expertise en matière de projet urbain et d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les programmes portés par les collectivités.

De nouveaux champs d'exploration viennent compléter ces expertises. Il s'agit notamment de questions relatives aux espaces naturels, à l'expertise foncière, aux paysages. Cet élargissement renforce sa capacité à accompagner des politiques publiques efficaces.

### Le Havre Seine Métropole Élaboration du programme local de l'habitat

#### FOCUS 19

Suite à la création de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole par fusion de trois intercommunalités, le territoire doit se doter d'un nouveau programme local de l'habitat (PLH) dans les deux ans suivant la fusion.

L'AURH avait précédemment accompagné la réalisation des PLH pré-existants sur le périmètre de la nouvelle communauté urbaine. Sur le territoire de l'agglomération havraise, ce travail avait notamment permis de réorienter largement l'action vers l'amélioration du parc en place. Sur le périmètre de Caux Estuaire, l'action de l'AURH avait orienté la politique locale vers une plus grande mixité et une approche qualitative des opérations d'aménagement.

En 2019, l'AURH appuiera la communauté urbaine dans l'élaboration de son nouveau PLH. Ce travail, au-delà de l'identification des enjeux en matière d'habitat, devra traduire opérationnellement les orientations politiques de la communauté urbaine.

Le PLH proposera donc une vision appliquée de la politique intercommunale en matière d'habitat à travers un programme d'actions portant notamment sur la rénovation de l'habitat, la mixité sociale, les besoins en logement pour les populations spécifiques.

Il s'agira également de qualifier et quantifier le besoin en logement du territoire en lien avec les tendances sociodémographiques à l'œuvre et projetées.

**Territoire impacté :** Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

**Contact :** Mathilde Mus

Programme mutualisé d'activité

### Communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle Positionnement stratégique du territoire

#### 20 FOCUS

La communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle a sollicité l'AURH au printemps 2018 pour engager une réflexion élargie sur le territoire de la vallée de la Risle, autour de quatre grands axes :

- mettre en avant des axes stratégiques porteurs d'avenir ;
- donner du sens et de la cohérence aux orientations de développement et d'aménagement du territoire ;
- fédérer, c'est-à-dire travailler sur « ce qui nous rassemble » ;
- identifier des priorités d'actions.

La démarche portée par les élus est celle de la co-construction : de nombreux acteurs (professionnels du tourisme, associations, services de l'État...) sont associés à ce travail afin d'apporter leurs connaissances du territoire. À travers des entretiens, des séminaires de travail, des ateliers thématiques, tous les participants ont exprimé leurs attentes.

La première étape a abouti, en décembre 2018, à la définition d'un plan guide et à la préfiguration de dix grandes actions-clés organisées autour de trois axes :

- recréer de la continuité ;
- créer une Risle intense ;
- amplifier le rayonnement.

La deuxième étape (premier trimestre 2019) est dédiée à la construction des actions à travers des processus innovants : des séances de réflexion collectives et l'accueil d'un workshop étudiants piloté et animé par l'AURH. En février 2019, dix étudiants de l'ESADHaR, du master Urbanité (ULH) et de l'ENSA Normandie, se pencheront sur trois secteurs à fort potentiel de la vallée afin d'imaginer la Risle de demain (habitat, espaces publics, équipements...).

Territoire impacté :  
Communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle

Contact : Guénohé Le Moaligou  
Convention spécifique

## 21

Territoire impacté :  
Communauté urbaine  
Le Havre Seine Métropole

**Contact** : Simon du Moulin  
Programme mutualisé d'activité

### Le Havre Seine Métropole – Appui à la rédaction de la stratégie territoriale

La communauté urbaine, créée le 1<sup>er</sup> janvier 2019, rassemble 54 communes et constitue un espace de vie et d'activité de premier plan. Dans le prolongement de la réflexion animée par l'AURH sur l'identité de ce territoire, les grandes orientations de la nouvelle collectivité restent à écrire.

En 2019, l'AURH animera une réflexion avec les élus et services de la communauté urbaine sur la stratégie territoriale à mettre en œuvre. Cette démarche doit permettre de trouver une forme de convergence stratégique à partir des nombreux enjeux territoriaux déjà identifiés mais aussi de définir un positionnement pertinent vis à vis du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, de la Région Normandie et du niveau national. Cette stratégie de territoire a vocation à être formulée par les élus. L'AURH aura pour mission d'accompagner leur réflexion et de la formaliser dans un document d'ensemble.

## 22

Territoires impactés :  
Ville du Havre,  
Communauté urbaine  
Le Havre Seine Métropole

**Contact** : Thierry Lochar  
Programme mutualisé d'activité

### Ville du Havre - Le Havre Seine Métropole – Cœur métropolitain

En octobre 2016, l'agglomération havraise inaugurerait la partie stratégique du plan campus mise au point avec l'aide de l'AURH. Depuis, le travail sur le campus havrais se poursuit dans une logique de mise en œuvre selon les principes d'un plan guide évolutif assurant la cohérence d'ensemble du projet.

Au-delà du campus, la question du cœur métropolitain, pierre angulaire du projet d'aménagement et de développement durables du PLU du Havre, fait apparaître la nécessité d'une stratégie partagée, notamment sur la programmation opérationnelle en lien avec la requalification des espaces publics. Les opportunités foncières et les projets nécessitent une veille permanente et une gouvernance pérenne, animée par l'AURH, pour assurer la cohérence d'ensemble. L'Agence mènera une réflexion à l'échelle du cœur métropolitain accompagné de zooms sur les secteurs stratégiques.

## 23

Territoire impacté :  
Communauté urbaine  
Le Havre Seine Métropole

**Contact** : Simon du Moulin  
Programme mutualisé d'activité

### Le Havre Seine Métropole – Développement d'enjeux-actions

Dans le cadre de la mise en place de la communauté urbaine, l'AURH approfondira deux thèmes qui correspondent à des sujets de positionnement stratégique ou à des enjeux directement liés à l'élargissement du périmètre des intercommunalités.

**Faire naître un littoral métropolitain.** L'objectif de cette démarche est de faire émerger un projet à la hauteur des enjeux métropolitains. Il s'agit de définir une nouvelle approche du littoral permettant de concilier les enjeux touristiques (parcours y compris maritime, accès à la mer, hébergements), naturels (préservation, mise en valeur), agricoles ou encore résidentiels. Si de nombreux projets existent, ils restent circonscrits et d'autres demeurent à mettre en œuvre (le sentier littoral notamment). L'AURH propose de faire émerger une stratégie sur un territoire porteur de valeurs et de ressources pour la communauté urbaine.

**Adapter les politiques publiques à l'évolution des modes de vie.** Le vieillissement de la population, les phénomènes de décohabitation, les nouvelles façons d'habiter et de travailler constitueront autant de paramètres importants pour élaborer une stratégie de territoire et mettre en place des outils adaptés. Ces évolutions marquent les territoires et rendent différents nos perceptions de la proximité et nos besoins du quotidien. L'AURH rassemblera des éléments de connaissance et mènera des analyses prospectives sur ces types d'évolution des modes de vie et les orientations possibles en matière de politique publique.

## 24

Territoires impactés :  
Ville du Havre,  
Communauté urbaine  
Le Havre Seine Métropole

**Contact** : Thierry Lochard  
Programme mutualisé d'activité

### Ville du Havre - Le Havre Seine Métropole Mise en œuvre du programme opérationnel régional

L'AURH accompagne la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole dans le suivi technique du programme opérationnel régional (POR - fonds Feder FSE) avec l'analyse des candidatures en cohérence avec la stratégie urbaine de l'intercommunalité.

Depuis 2017, six projets ont été traités et répondent aux critères de sélection :

- Le Havre : espaces publics dans le cadre des opérations de renouvellement urbain Dumont d'Urville et Danton, reconversion des ateliers Louis Richard, accès aux terrains rue Pierre Séward, parc d'activités nautiques de l'Escault ;
- Sainte-Adresse : requalification du site de l'ENSM.

D'autres projets candidats au POR sont attendus durant l'année 2019.

## 25

Territoire impacté :  
Communauté urbaine  
Le Havre Seine Métropole

**Contact** : Frédéric Bezet  
Programme mutualisé d'activité

### Le Havre Seine Métropole Assistance à la communauté urbaine pour le suivi des PLU des communes

En tant que communauté urbaine, Le Havre Seine Métropole a de nouvelles compétences à assurer en matière d'urbanisme. En dialogue constant avec les 54 communes de l'intercommunalité, elle devra prendre des décisions majeures en matière d'aménagement et de droit des sols.

L'AURH assurera un rôle de conseil auprès de la communauté urbaine sur les procédures complexes en cours ou à engager. Elle rassemblera également l'ensemble des informations nécessaires à l'acquisition d'une vision globale des documents d'urbanisme à l'échelle intercommunale.

## 26

Territoire impacté :  
Communauté urbaine  
Le Havre Seine Métropole  
(périmètre de la Codah)

**Contact** : Mathilde Mus  
Programme mutualisé d'activité

### Le Havre Seine Métropole (périmètre Codah) Bilan à mi-parcours du PLH

En 2019, l'AURH poursuit l'accompagnement de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole pour la réalisation du bilan à mi-parcours de son programme local de l'habitat à l'échelle de la Codah. Trois ans après l'élaboration du PLH, la collectivité doit mesurer les écarts entre les objectifs affichés à l'origine du PLH et les résultats effectivement enregistrés. Elle doit également mettre en évidence les évolutions territoriales ayant un impact sur les actions engagées, ou les décalages entre les actions et leurs réalisations concrètes sur le terrain. Le bilan doit permettre de faire ressortir les évolutions et perspectives à venir pour le territoire et pourra mener à la réorientation de certaines actions.

## 27

Territoire impacté :  
Communauté urbaine  
Le Havre Seine Métropole

**Contact** : Frédéric Bezet  
Programme mutualisé d'activité

### Le Havre Seine Métropole - Groupe de soutien technique opérationnel aux collectivités - Assistance à maîtrise d'ouvrage « Projets urbains »

Le groupe de soutien technique opérationnel aux collectivités (STOC) est composé de professionnels de l'aménagement issus des services de l'État, de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, du CAUE 76 et de l'AURH. Il intervient auprès des communes désireuses de concrétiser une opération d'aménagement et d'urbanisme.

S'inscrivant pleinement dans le programme local de l'habitat, cette assistance technique vise plus particulièrement les projets de logements, à l'exemple des interventions auprès des communes de Manéglise, Gainneville, Fontenay... Elle n'exclut cependant pas des interventions sur des périmètres plus larges, à l'exemple de celle sur Gonfreville-l'Orcher : aide méthodologique, visites de sites de références, expertises urbaines et paysagères peuvent ainsi être mobilisées en faveur des projets.

## 28

Territoire impacté :

Vallée de la Seine

CPIER Vallée de la Seine  
(fiche-action 1.4)

## Vallée de la Seine - Reconversion de sites économiques stratégiques

Dans le cadre du contrat de plan interrégional État-Régions de la Vallée de la Seine, et plus particulièrement de la fiche-action 1.4 « Maîtrise du développement urbain », les agences d'urbanisme se sont engagées à faire émerger des projets de reconversion de sites potentiellement mutables, pouvant faire l'objet de requalification, en visant tout particulièrement le recyclage des friches industrielles et sites délaissés.

Ce volet du CPIER est animé par l'EPFN sous l'égide de la Région Normandie et de l'État.

### 28a

Contact : Jessy Oukoloff

#### Animation, coordination technique et administrative des études

Localement, deux missions principales sont dévolues à l'AURH dans la mise en œuvre de cette fiche :

- la réalisation de missions d'aménagement pour ses partenaires adhérents ;
- l'animation et la coordination des actions.

L'AURH travaille avec ses partenaires (communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, Ville du Havre, Haropa - Port du Havre, CCI Seine Estuaire) à la construction de projets opérationnels sur trois sites identifiés au cœur de l'interface ville-port.

En complément, l'AURH assure également un volet administratif : réunir les différents acteurs de la démarche pour faciliter et harmoniser les échanges de conventions et les relations entre les partenaires.

### 28b

Contact :

Tony Daniel dit Andrieu

#### Le Havre Seine Métropole - Technor

Le site appelé Technor, situé dans les quartiers Sud du Havre, est une vaste emprise où sont implantées de nombreuses entreprises. Le secteur présente encore des atouts indéniables et des capacités à générer un projet industriel et économique au cœur des quartiers Sud et de la communauté urbaine.

Pour cette étude, menée avec la communauté urbaine, l'AURH proposera des orientations qui prendront la forme d'un plan guide évolutif. Il présentera les capacités de régénération : foncier disponible, patrimoine, espace fonctionnel et paysager, accessibilité, circulation. L'AURH sera intégrée à un dispositif où seront associés, en plus des partenaires financeurs, la Ville du Havre et Haropa - Port du Havre.

### 28c

Contact : Thierry Lochard

#### Haropa - Port du Havre - Schéma directeur de la Citadelle

L'AURH assistera Haropa - Port du Havre dans la réalisation d'un masterplan pour l'atoll de la Citadelle. Situé en plein cœur métropolitain, à proximité du centre-ville, du campus et du port, cet espace urbain concentre de nombreux enjeux qui seront définis et explorés par une équipe mandatée courant 2019. À terme, il s'agira d'explorer des scénarios prospectifs pour déterminer le devenir de ce secteur.

### 28d

Contact : Frédéric Bezet

#### Ville du Havre - Étude urbaine « Les magasins généraux »

Le site des magasins généraux concentre à lui seul de nombreux enjeux pour la Ville du Havre, tout d'abord par son échelle car ses 20 hectares d'entrepôts et magasins de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle présentent une qualité patrimoniale certaine, ensuite par son positionnement, en entrée de ville, à proximité des équipements commerciaux, d'enseignement...

D'importance métropolitaine, les magasins généraux présentent un véritable potentiel économique et urbain. L'AURH conduira, pour la Ville du Havre, une mission pluriannuelle d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

## 29

Territoire impacté :  
Estuaire de la Seine

Contact : Thierry Lochard  
Programme mutualisé d'activité

### PMES - Plan Mobilités du quotidien

Les élus du Pôle métropolitain se sont saisis de la question des mobilités du quotidien qui vient compléter leur action sur un plan régional et national (amélioration du service ferroviaire, véloroute de la Vallée de la Seine). Au premier trimestre 2019, l'AURH proposera un atelier de travail pour cerner les ambitions et les objectifs de l'étude. Les actions proposées seront co-construites avec l'ensemble des partenaires en charge des mobilités sur le territoire de l'Estuaire.

## 30

Territoire impacté :  
Estuaire de la Seine

Contact : Jessy Oukoloff  
Programme mutualisé d'activité

### PMES - Mise en place d'un dialogue InterSCoT

L'interSCoT est un espace de débat, de partage et de construction, dont les objectifs et le périmètre d'action dépendent exclusivement de la volonté des élus. En ce sens, il correspond pleinement à l'esprit de coopération qui anime les élus du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine. L'interSCoT ne répond à aucun cadre juridique et ne fait pas l'objet d'obligations réglementaires.

La démarche de dialogue InterSCoT sera utilisée pour promouvoir et faire valoir l'aménagement du territoire de l'estuaire de la Seine en direction de la Région Normandie et des partenaires porteurs de projets sur le territoire du Pôle métropolitain.

## 31

Territoire impacté :  
Agglomération Fécamp Caux Littoral

Contact : Frédéric Bezet  
Convention spécifique

### PLUi de l'agglomération Fécamp Caux Littoral

Le PLUi de l'agglomération Fécamp Caux Littoral entre, en 2019, dans son ultime phase d'élaboration. Après la validation du plan de zonage et du règlement par chaque commune et la rédaction du rapport de présentation qui justifie chacun des choix retenus, l'arrêt de projet du PLUi sera présenté en 2019 pour avis aux personnes publiques associées (État, Région Normandie, chambres consulaires...) puis aux habitants à travers l'enquête publique. L'ensemble des avis et remarques seront étudiés et analysés pour élaborer le document final qui sera soumis pour approbation au vote du conseil communautaire. L'AURH accompagne l'agglomération à chacune de ces étapes.

## 32

Territoire impacté :  
Yvetot Normandie

Contact : Thierry Lochard  
Programme mutualisé d'activité

### Yvetot Normandie - Projet urbain « démarche intégrée secteur gare »

L'AURH accompagne Yvetot Normandie et l'EPFN dans l'étude de mise en place d'un plan guide pour la restructuration urbaine du quartier de la gare. Les enjeux urbains autour des gares sont nombreux : restructuration, mixité des fonctions, optimisation des flux... L'AURH est experte en ces domaines et propose une lecture des enjeux globaux pour cette gare située sur la ligne Paris - Le Havre, ainsi qu'une compréhension des enjeux urbains à l'échelle du quartier.

## 33

Territoire impacté :  
Cœur Côte Fleurie

Contact : Thierry Lochard  
Convention spécifique

### Communauté de communes Cœur Côte Fleurie Réalisation du volet mobilités du PCAET

L'AURH réalise, depuis 2018, le volet mobilités du plan climat air énergie territorial (PCAET) de la communauté de communes Cœur Côte Fleurie, en partenariat avec le SDEC et le Cerema. Les PCAET, obligatoires pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants, fixent des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'augmentation de leur potentiel de séquestration. En 2019, la stratégie doit être élaborée sur la base d'un scénario prospectif à échéance 2030 et 2050 qui fixe une ambition pour le territoire. Un plan d'actions finalisera l'étude mi 2019.

## 34

Territoire impacté :  
Ville de Montivilliers

**Contact :**

Tony Daniel dit Andrieu  
Convention spécifique

## Ville de Montivilliers - Réalisation du masterplan du centre-ville

L'AURH réalisera, pour le compte de la ville de Montivilliers, un masterplan afin d'apporter une cohérence d'ensemble aux différents projets urbains projetés sur la période 2018-2028.

Le document apportera une vision prospective globale nécessaire pour raconter un « récit » de la ville au sein de l'agglomération et au coeur de la vallée de la Garde.

Il sera décliné en stratégies localisées autour du centre-ville, du quartier de la Belle-Etoile et des entrées de ville.

## 35

Territoire impacté :  
Ville de Sainte-Adresse

**Contact :** Frédéric Bezet

Programme mutualisé d'activité

## Ville de Sainte-Adresse - Projet urbain Cap de la Hève

L'AURH est déjà intervenue auprès de la ville de Sainte-Adresse pour étudier le devenir du site de l'ancienne école nationale de la marine marchande. 2019 verra le choix d'un opérateur en charge d'y concevoir et réaliser un aménagement d'ensemble. L'établissement public foncier de Normandie (EPFN) assiste la commune pour le choix de cet opérateur à travers des compétences juridiques. L'AURH poursuivra quant à elle son intervention auprès de la commune pour rédiger le cahier des charges urbain, architectural et paysager destiné aux futurs promoteurs et concepteurs, puis pour l'accompagner dans la réalisation de l'opération.

Offrant une vue incomparable sur l'estuaire de la Seine, ce prolongement du Cap de la Hève, site naturel classé, est un enjeu majeur pour la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

## 36

Territoire impacté :  
Ville du Havre

**Contact :** Thierry Lochard

Convention spécifique

## PLU du Havre

Après trois années d'élaboration, l'AURH accompagnera la Ville du Havre jusqu'à l'approbation de son document d'urbanisme.

Au cours de l'année, l'intervention de l'Agence sera programmée pour ajuster le document selon les remarques faites au cours de la consultation des personnes publiques et de l'enquête publique.

## 37

Territoire impacté :  
Ville du Havre

**Contact :** Simon Du Moulin

Programme mutualisé d'activité

## Ville du Havre - Réinventer Le Havre

L'AURH accompagne la Ville dans cet appel à projets regroupant 9 lieux emblématiques situés dans le périmètre du centre reconstruit. L'AURH proposera son expertise en matière de projets urbains pour contribuer au montage de projets.

## 38

Territoires impactés :  
Ville de Fécamp,  
Agglomération Fécamp Caux  
Littoral

**Contact :** Frédéric Bezet

Programme mutualisé d'activité

## Fécamp « Cœur de Ville » (mission d'accompagnement)

Au même titre que 221 autres communes en France, la ville de Fécamp a signé le 4 juillet 2018 avec l'État, l'agglomération Fécamp Caux Littoral et de nombreux partenaires sa convention « Cœur de Ville ». Ce plan d'actions répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants et conforter leur rôle de moteur de développement du territoire. Ce programme aide et finance des travaux d'aménagement d'espaces et de bâtiments publics, de logements, de soutien aux commerces de centre-ville.

En 2019, le dossier sera finalisé et les actions concrètes seront mises en œuvre.

L'AURH accompagnera la ville et l'agglomération dans la définition des périmètres d'intervention et des opérations d'urbanisme à concrétiser.

39

Territoires impactés :  
communes riveraines de la  
Seine

Contact : Alix Guillemette  
Programme mutualisé d'activité

### DDTP - Le plan de prévention des risques littoraux (PPRL) de la plaine alluviale nord de la Seine (PANES)

Le plan de prévention des risques littoraux (PPRL) de la plaine alluviale nord de la Seine (PANES) a pour objectif d'établir la cartographie des zones inondables de Sainte-Adresse à Tancarville.

L'AURH accompagne la DDTM et le groupe de travail chargé de l'élaboration du document afin d'apporter ses connaissances en matière de projets territoriaux et de planification stratégique.

40

Territoire impacté : Ville du  
Havre - Quartier de Soquence

Contact : Thierry Lochard  
Programme mutualisé d'activité

### Ville du Havre - Le Havre Seine Métropole - Université du Havre Master Urbanité - Étude Soquence

Le quartier de Soquence a été choisi par l'université du Havre pour l'atelier professionnel de la promotion 2018 - 2019 du master 1 Urbanité. Cet atelier permet aux étudiants d'élaborer un projet urbain sur un territoire stratégique, à la fois bien positionné et enclavé, offrant des capacités de mutation importantes. L'AURH, la ville du Havre et la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole assureront un encadrement soutenu des étudiants, du diagnostic aux propositions d'aménagement.

41

Territoire impacté :  
Ville du Havre

Contact : Thierry Lochard  
Programme mutualisé d'activité

### Collaboration avec la Maison de l'architecture de Normandie

L'AURH intervient lors des manifestations organisées par la MAN depuis plusieurs années. Pour l'année 2019, l'ambition sera de réaliser de nouveaux supports de communication en direction du grand public sur les caractéristiques de l'urbanisme et de l'architecture contemporaines du Havre. Le campus, les grands projets des quartiers Sud, la revitalisation du centre ancien... sont autant de sujets à aborder. Parallèlement, l'AURH se mobilise chaque année pour présenter ces opérations récentes sur le terrain auprès de professionnels ou d'étudiants.

42

Territoire impacté :  
Vallée de la Seine

Contact : Lucile Audièvre  
Programme mutualisé d'activité

### Programme de travail régional de la coopération des agences d'urbanisme du Havre, de Rouen et de Caen

Depuis 2019, les agences d'urbanisme du Havre (AURH), de Caen (AUCAME) et de Rouen (AURBSE) apportent leur expertise territoriale à la Région Normandie.

En 2019, la coopération des agences normandes propose de poursuivre l'accompagnement de la Région dans la conduite et l'articulation des politiques publiques sectorielles à l'échelle du territoire régional et/ou localement, sur des projets qui concernent leurs adhérents ou leurs bassins de vie.

Cet accompagnement se fera « à la carte », dans le cadre de commandes groupées à la coopération, ou de façon bilatérale Région/Agence, selon les territoires concernés et les expertises de chacun. À ce titre, l'AURH pourra, par exemple, être sollicitée sur des sujets ayant trait aux mobilités ou aux enjeux de développement portuaire et logistique.

# AXE 3

## Attractivité économique des territoires

Le profil du territoire de l'estuaire de la Seine exige que l'AURH soit particulièrement investie sur les problématiques d'attractivité économique.

L'Agence opère à présent dans des champs d'intervention élargis qui correspondent aux nouvelles compétences des collectivités et aux aspirations des élus,

notamment portées par les nouvelles structures de coopérations territoriales (pôle métropolitain, région).

La présence affirmée de l'Agence dans les questions logistiques, portuaires et dans la connaissance des marchés (immobilier d'entreprise) se double de nouveaux travaux sur les questions de tourisme, de gestion

des déchets, de foncier économique ou encore d'agriculture. Au travers d'outils comme les e-toile® ou de missions nouvelles, l'expertise de l'AURH s'affirme et s'enrichit.

L'enjeu est d'accompagner la transformation économique et territoriale en apportant de nouvelles clés de lecture aux adhérents.

La question de l'attractivité économique des territoires doit être appréhendée de manière large et intégrer l'ensemble des composantes de l'économie havraise, aussi bien métropolitaines (industrie, logistique, tourisme) que présentes (commerce, santé).

### Stratégie de développement touristique et de promotion du territoire de l'estuaire de la Seine

#### 43 FOCUS

Conscients du potentiel du territoire, les élus du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine ont décidé de réaliser une étude sur la stratégie de développement touristique et de promotion du territoire. Ce travail, initié en avril 2018, conduit en partenariat avec les offices de tourisme et en concertation avec les différents acteurs, a pour ambition principale d'aider les collectivités à développer des synergies en faveur du développement touristique et économique de l'estuaire.

Après une phase de diagnostic qui a permis de mettre en évidence les enjeux du tourisme à l'échelle métropolitaine, la phase de positionnement stratégique, validée en décembre 2018, donne aujourd'hui un cadre à l'action du Pôle métropolitain en matière de développement touristique.

En début d'année 2019, le plan d'actions proposé interrogera les actions opérationnelles déjà entreprises par le Pôle et fixera un cadre d'opérations à court, moyen et long termes, dont les premiers projets pourraient être mis en œuvre dès 2019.

L'AURH est missionnée par le Pôle métropolitain pour superviser et suivre l'état d'avancement des travaux. Dans ce cadre, elle veille à la finalisation de l'étude et à la déclinaison de la stratégie en un plan d'actions quinquennal détaillé et partagé.

Grâce à son expertise, ainsi qu'à son travail de suivi et de coordination des actions du Pôle métropolitain, l'AURH interviendra dans la mise en œuvre de la stratégie, en co-construction avec les territoires.

Territoire impacté : Estuaire de la Seine

Contact : Florian Vimont

Programme mutualisé d'activité

### Le Havre Seine Métropole Toile des formations

**44** **FOCUS**

Dans le cadre du plan campus et dans le souci d'intégrer au mieux les étudiants et enseignants-chercheurs dans la dynamique du campus, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole souhaite valoriser ses offres de formations d'enseignement supérieur et ses laboratoires de recherche. Elle souhaite également analyser l'insertion des étudiants et les impacts du campus sur son territoire.

L'AURH est missionnée pour réaliser une « toile universitaire » qui présentera l'ensemble des formations et des laboratoires du territoire et qui permettra d'identifier et de caractériser les liens existants entre les acteurs. Cette base dynamique de connaissances sera également un outil de prospective au service de l'attractivité du territoire.

**Territoire impacté :** Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

**Contact :** Pierre-Denis Sens

Programme mutualisé d'activité

## 45

Territoires impactés :  
Ville du Havre,  
Communauté urbaine  
Le Havre Seine Métropole,  
Haropa - Port du Havre

**Contact** : Simon du Moulin  
Programme mutualisé d'activité

## Projet Smart port city

Dans le cadre du projet Smart port city, l'AURH poursuivra son appui à la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, à Haropa - Port du Havre et au réseau des partenaires économiques. Cette démarche collaborative s'inscrit dans le cadre des territoires d'innovation grande ambition (TIGA). Elle vise à faire émerger des projets économiques public/privé permettant de transformer en profondeur l'économie havraise et de renforcer sa compétitivité dans un contexte marqué par une forte concurrence entre les places portuaires à l'échelle européenne.

L'AURH accompagne les acteurs de la démarche sous plusieurs formes :

- elle contribue à l'élaboration d'un récit stratégique permettant un positionnement global à la fois prospectif et ambitieux ; un soin tout particulier est apporté à l'articulation entre la place portuaire havraise et la dynamique d'ensemble de la vallée de la Seine ;
- elle porte l'action « e-toile », outil de représentation de systèmes territoriaux complexes permettant d'établir des liens plus forts entre des projets et entre des acteurs.

## 46

Territoires impactés :  
communes de l'OGS,  
Communauté urbaine  
Le Havre Seine Métropole,  
Agglomération Fécamp Caux  
Littoral

**Contact** : Thierry Lochard  
Contrat

## Schéma des mobilités et des itinérances douces du grand site Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre

En 2019, l'AURH accompagnera le département de Seine-Maritime et ses partenaires pour la réalisation d'un schéma des mobilités et des itinérances douces à l'échelle du grand site Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre.

L'Agence apportera une vision globale et opérationnelle sur les questions de mobilités touristiques, mais aussi pour les usages du quotidien sur le territoire. Les réponses seront concrètes et localisées, elles répondront à l'exigence d'accueillir un grand nombre de visiteurs en conservant le cadre de vie des habitants et le caractère remarquable du site.

Les enjeux de labélisation du grand site Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre rejoignent très directement plusieurs actions récentes de l'Agence : élaboration du dossier de candidature au label Pays d'art et d'histoire de la pointe de Caux (à l'échelle de la communauté urbaine) ou le PLUi de l'agglomération Fécamp Caux Littoral.

En s'appuyant sur ces expériences, l'AURH proposera une démarche dynamique pour inscrire le plan de mobilités dans le quotidien des habitants et au service de l'attractivité du territoire. Un workshop, premier temps fort de l'étude, est prévu au printemps. La mission se clôturera à l'automne.

## 47

Territoires impactés :  
Ville du Havre,  
Communauté urbaine  
Le Havre Seine Métropole,  
**Contact** : Thierry Lochard  
Programme mutualisé d'activité

## LH Normandy Cruise Vision 2025

En 2019, l'AURH participera à la démarche de développement de la croisière au Havre, portée par la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en partenariat avec Haropa - Port du Havre, la Ville du Havre et CCI Seine Estuaire. Une équipe pluridisciplinaire a été mandatée par la communauté urbaine pour définir les principes d'un projet ambitieux permettant l'accueil d'un million de touristes en 2025. Les travaux porteront principalement sur l'adaptation et le réaménagement des hangars de la pointe de Floride, l'amélioration des liaisons entre le terminal croisière et le cœur de la ville, le développement de nouvelles applications numériques pour les croisiéristes et le développement d'un portail de services (croisiéristes, équipages, armateurs).

## 48

Territoire impacté :  
Caux Vallée de Seine  
**Contact** : Mathilde Mus  
Programme mutualisé d'activité

## Caux Seine Développement - Toile industrielle de l'Estuaire de la Seine

L'AURH accompagnera le développement de l'écologie industrielle de Caux Seine Développement. Une plateforme coopérative sera mise à disposition des entreprises (et plus généralement de l'ensemble des acteurs de la place), à laquelle l'outil « e-toile® », développé par l'AURH, se greffera. Cet outil sera alimenté par les données de la plateforme coopérative et permettra de visualiser et d'analyser les échanges/partages de matières/services entre les entreprises et/ou les collectivités. Il assurera également le suivi global du développement de l'écologie industrielle sur ce territoire.

## 49

**Contact** : Jean-François Mary  
Convention spécifique

### Coopération ADEUS - Implantation de l'e-toile®

L'AURH a mis au point, avec son partenaire Initio, le logiciel e-toile®. Ce logiciel a vocation à être utilisé dans la description de systèmes complexes territoriaux. Il prend la forme d'un portail web évolutif et présente un rendu schématique et cartographique.

L'e-toile a été développée à partir de deux projets : la toile industrielle de l'Estuaire de la Seine (2014) et la toile alimentaire de l'agglomération havraise (2017).

L'Adeupa (agence d'urbanisme de Brest) en 2017, puis l'Adeus (agence de Strasbourg) en 2018, ont choisi cette technologie pour construire leurs « toiles ».

L'AURH et Initio planteront l'e-toile au premier trimestre à l'Adeus et formeront techniquement les utilisateurs et les chefs de projets. Plusieurs « toiles » seront lancées chez ce partenaire. Des démarches sur la logistique urbaine, l'innovation et les zones d'activité sont déjà prévues.

## 50

**Territoire impacté** :  
Vallée de la Seine

**Contact** : Lucile Audièvre  
Contrat

### Vallée de la Seine - Étude RER Fret - Samarcande

L'AURH est partenaire du projet « Pour un RER multimodal fret » initié et piloté par le cabinet Samarcande en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt « Transition écologique et valorisation économique » de l'Ademe pour le compte du contrat de plan interrégional État-Régions Vallée de la Seine.

Ce projet a pour ambition de définir un nouveau modèle d'organisation logistique à l'échelle de la Vallée de la Seine, s'inspirant du principe du RER mais pour les marchandises. Les conclusions de l'étude, démarrée en 2017, sont prévues pour le premier semestre 2019. Une contribution de l'AURH est attendue sur l'analyse des sites identifiés pour intégrer un nouveau schéma de desserte multimodale de la Vallée de la Seine.

## 51

**Territoire impacté** :  
Vallée de la Seine

**Contact** : Lucile Audièvre  
CPIER Vallée de la Seine  
(fiche-action 1.1)

### Vallée de la Seine - Étude 2019 - Le tourisme fluvial et maritime

En 2019, dans le cadre du contrat de plan interrégional État-Régions de la Vallée de la Seine, l'AURH poursuivra les travaux engagés avec les agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine (APUR, AUCAME, AURBSE, IAU Île-de-France) sur le sujet du tourisme fluvial. Ces travaux portent plus précisément sur :

- la réalisation d'une synthèse des enjeux territoriaux liés au développement de la croisière fluviale ;
- une analyse territoriale (chaque agence prenant en charge un ou deux territoires zoomés).

L'essor de la croisière fluviale avec hébergement sera envisagé comme un prétexte pour questionner l'accessibilité au fleuve, ses usages et la façon dont il peut devenir un moteur de développement pour les territoires adjacents ou plus éloignés.

## 52

**Territoire impacté** :  
Estuaire de la Seine

**Contact** : Régis Corbin  
Programme mutualisé d'activité

### PMES - Analyse prospective sur le foncier économique en lien avec les compensations environnementales

La question des compensations environnementales est devenue un enjeu majeur à l'échelle de l'estuaire de la Seine, territoire productif, industriel et portuaire. Les élus du Pôle métropolitain mènent une réflexion pour parvenir à une vision d'ensemble des enjeux de compensations environnementales à l'échelle de l'estuaire de la Seine.

L'objectif est de définir une stratégie foncière qui tienne compte du développement économique des territoires, de leurs spécificités et de leurs potentiels de développement (portuaire, industriel, logistique, tertiaire), en intégrant les problématiques d'hinterland, ainsi que de la trame verte et bleue de l'estuaire de la Seine et ses fonctionnalités.

## 53

Territoire impacté :  
Estuaire de la Seine

Contact : Florian Vimont  
Programme mutualisé d'activité

### PMES - Traversée de l'estuaire entre Le Havre et Deauville/Trouville-sur-Mer

En 2019, pour la cinquième année consécutive, une navette maritime effectuera la traversée de l'estuaire de la Seine entre Deauville/Trouville-sur-Mer et Le Havre. L'année 2018 a connu une fréquentation record avec près de 1800 passagers transportés. Cette action, portée par le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, est le fruit d'une collaboration entre armateurs havrais *Ville du Havre 2* et trouvillais *Gulf Stream 2*, ainsi que les offices de tourisme de Trouville-sur-Mer, de Deauville et de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

L'AURH est missionnée pour animer et développer cette action. Elle a en charge le développement qualitatif de l'offre, la mise en place de supports de communication (brochure de valorisation paysagère mise en place en 2018, flyer de promotion), et les relations presse.

## 54

Territoire impacté :  
Estuaire de la Seine

Contact : Florian Vimont  
Programme mutualisé d'activité

### PMES - Nuit du tourisme de l'estuaire de la Seine

L'événement, initié dans l'agglomération havraise en 2013, a pris une dimension estuarienne en 2018 (la première édition s'est déroulée les 29 septembre et 6 octobre).

Grâce à des animations originales, ce rendez-vous propose de découvrir ou redécouvrir gratuitement, dans la soirée, plusieurs activités ou sites touristiques. Face au succès de la première édition, élus et partenaires ont décidé de réitérer l'expérience en 2019.

L'AURH fédère les territoires pour faire émerger une programmation d'ampleur métropolitaine et en assurer la communication. En 2019, le travail d'animation a pour objectif d'étendre la programmation à davantage de territoires de l'estuaire.

## 55

Territoire impacté :  
Estuaire de la Seine

Contact : Florian Vimont  
Programme mutualisé d'activité

### PMES - Développement des tournages de films dans l'estuaire de la Seine

Depuis 2017, le Pôle métropolitain et Normandie Images travaillent conjointement pour développer les tournages de films dans l'estuaire de la Seine. Ce partenariat a permis de valoriser une centaine de décors, par le biais de campagnes de repérage, et de sensibiliser les territoires à travers un guide de bonnes pratiques. En 2019, les objectifs se concentrent sur la promotion de l'estuaire auprès des professionnels du secteur.

L'AURH est missionnée pour poursuivre les efforts de mise en réseau et interviendra pour la réalisation des actions définies par la convention de partenariat des deux structures :

- organisation d'un éducteur,
- réalisation d'un film de promotion,
- participation au salon des lieux de tournages,
- création d'un dépliant de sensibilisation.

## 56

Territoire impacté :  
Estuaire de la Seine

Contact : Florian Vimont  
Programme mutualisé d'activité

### PMES - Carte touristique de l'estuaire de la Seine

Le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, en partenariat avec les offices de tourisme du territoire, souhaite élaborer une carte touristique de l'estuaire destinée à présenter son offre touristique. Cette carte, distribuée par les offices de tourisme, permettra de promouvoir la richesse et la diversité de l'estuaire.

L'AURH est missionnée par le Pôle métropolitain pour réaliser le support, en lien avec les offices de tourisme du territoire.

## 57

Territoire impacté :  
Estuaire de la Seine

**Contact** : Pierre-Denis Sens  
Programme mutualisé d'activité

### PMES - Animation de la démarche open data

Avec la loi NOTRe, les communes de plus de 3 500 habitants et leurs établissements publics de coopération intercommunale doivent libérer en ligne les informations publiques se rapportant à leur territoire, lorsqu'elles sont disponibles, sous format numérique. La loi pour une République numérique impose aux collectivités de mettre à disposition les données publiques.

Le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine s'est inscrit dans cette démarche de partage de l'information et de transparence de l'action publique. Il a mis en place et développe un portail open data pour le territoire de l'estuaire de la Seine, afin de répondre à ces exigences législatives. Ce portail vise à fédérer le territoire en proposant à divers contributeurs de participer au partage de l'information.

## 58

Territoire impacté :  
Estuaire de la Seine

**Contact** : Pierre-Denis Sens  
Programme mutualisé d'activité

### PMES - Organisation de hackatons

Afin de favoriser la réutilisation des données numériques libérées dans le cadre de l'ouverture de son open data, le Pôle métropolitain organisera des événements de type « hackathon ». Ces manifestations réuniront des entreprises, start-up, développeurs et étudiants souhaitant créer des produits numériques à partir des données libérées.

Le hackathon a vocation à accueillir, sur un même lieu, des développeurs volontaires se réunissant pour mettre en œuvre une programmation informatique collaborative (application mobile, intelligence artificielle, réalité augmentée...) sur une thématique donnée.

Le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine a choisi deux thématiques pour l'année 2019 : le tourisme (début d'année) et le patrimoine (fin d'année).

## 59

Territoires impactés :  
Estuaire de la Seine

**Contact** : Régis Corbin  
Programme mutualisé d'activité

### PMES - Accompagnement au développement de la filière miscanthus

Le miscanthus, une graminée originaire d'Asie, est une plante pleine de promesses, non seulement en tant que combustible mais aussi comme biomatériau pour des applications industrielles.

Le développement de la filière miscanthus a pour objet de mettre en œuvre les multi-transformations industrielles sur des territoires-pilotes. Elle associe industriels, agriculteurs, territoires et partenaires économiques de la filière.

Filière émergente, sa dynamique économique s'appuie résolument sur un partenariat fort amont-aval, ciblant la mise en œuvre d'un ensemble de filières de valorisation industrielle dans différents secteurs d'activité : construction, automobile, cosmétique, aéronautique...

Ce projet de filière sur l'axe Seine a été retenu dans le cadre du CPIER de la Vallée de la Seine (fiche-action 3.1). Le Pôle métropolitain souhaite accompagner la mise en place de cette filière sur le territoire de l'estuaire.

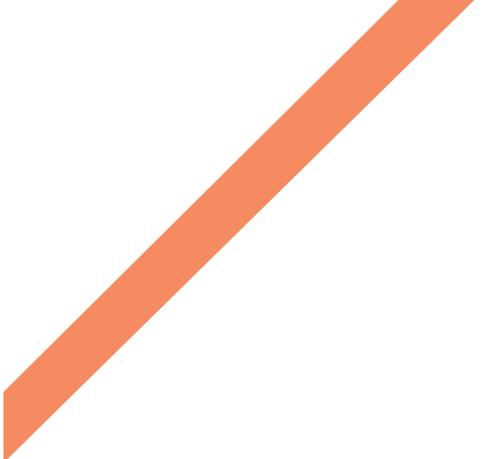
# L'AURH

## Une équipe et des expertises au service du territoire

Les missions présentées dans ce programme de travail seront menées en mode projet, associant les domaines d'expertise de chacun : stratégie urbaine, économie,

urbanisme, déplacements et transports, paysage, habitat, démographie, environnement, tourisme, gouvernance, cartographie...

Simon DU MOULIN DE LABARTHÈTE	Directeur général
Jessy OUKOLOFF	Directeur des études
Lucile AUDIEVRE	Référente grands territoires
Frédéric BEZET	Urbaniste - Référent stratégie urbaine
Sophie CAHIERRE	Cartographe - Géomaticienne
Sophie CAPITAINÉ	Référente cartographie et analyse des données
Céline CARRIER	Infographiste
Régis CORBIN	Référent Estuaire - Coordinateur de projets
Marie-Hélène COUSIN	Démographe - Référente observatoires
Tony DANIEL DIT ANDRIEU	Architecte - Référent projets urbains
Wendy DECHAMPS	Assistante de la direction générale
Virginie DELAMARE	Chargée de gestion comptable et financière
Brigitte FORESTIER	Secrétaire générale
Alix GAY	Responsable communication
Alix GUILLEMETTE	Écologue - Référente développement durable
Élodie HAMEL	Référente information et réseaux sociaux
Guénoël LE MOALIGOU	Paysagiste concepteur
Thierry LOCHARD	Urbaniste - Référent mobilités et projets urbains
Jean-François MARY	Référent données et système d'information géographique
Mathilde MUS	Géographe - Référente données et territoires
Bérénice OSMONT	Chargée de communication
Christine ROUSSEL	Assistante administrative
Pierre-Denis SENS	Référent économie et territoires
Aurélien STEPHAN	Urbaniste
Valentin TAPIN	Assistant d'études
Florian VIMONT	Référent tourisme et attractivité



---

en 2019

### **Communication**

À travers sa communication, l'AURH s'adresse à ses adhérents et aux partenaires du territoire. Elle présente ses actions, leurs diversités et leurs avancées, pour permettre aux adhérents de découvrir le panel des interventions proposées et d'envisager de nouvelles collaborations avec l'Agence. À travers les données qu'elle publie, elle améliore la connaissance des territoires.

Dans un environnement où la communication est omniprésente et les messages foisonnants, l'enjeu principal de la communication de l'AURH est de fournir les bonnes informations aux bons moments, de manière claire et compréhensible, pour favoriser les prises de décision.

Site internet, newsletter trimestrielle, profils sur les réseaux sociaux Twitter et LinkedIn... sont autant de moyens de s'informer sur l'AURH et ses travaux.

### **Organisation d'événements fédérant les acteurs du territoire**

L'AURH est en capacité d'organiser des événements fédérateurs. Elle a notamment organisé, ces dernières années, le club Projet urbain & Paysage de la Fédération nationale des agences d'urbanisme et le colloque des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine. Elle pourra, le cas échéant, se mobiliser pour de tels projets en 2019.

L'AURH accueille régulièrement des groupes d'étudiants et des délégations professionnelles pour leur présenter le territoire et ses enjeux.

### **Infographies et publications**

L'infographiste de l'Agence met en page l'ensemble des publications, travaille à la mise en valeur des données (données clés, infographies...) et accompagne les événements phares par une création de visuels multi-supports.

Un certain nombre d'actions font l'objet de publications diffusées sans restriction de confidentialité : observatoires, données clés des territoires, études à l'échelle de la vallée de la Seine...

Les autres publications sont destinées confidentiellement à leurs commanditaires (et pourront faire l'objet d'une diffusion sur le portail adhérents, en cours de construction).

### **Documentation**

L'équipe d'études est alimentée par la documentaliste de l'Agence, qui synthétise l'actualité du territoire et l'information stratégique concernant les domaines d'expertise de chacun. Ces recherches contribuent à l'enrichissement d'un fonds documentaire riche et diversifié.

Depuis 2016, la veille territoriale est partagée largement via la plateforme Scoop.it! et le compte Twitter @aurh\_veille.

Depuis 2018, une newsletter hebdomadaire mettant en avant les actualités principales du territoire de l'estuaire de la Seine est envoyée sur demande aux adhérents (sur simple demande auprès de e.hamel@aurh.fr).

### **Assistance et administration générale**

Pour permettre aux membres de l'équipe de se concentrer sur leur expertise, les assistantes les secondent dans leurs tâches quotidiennes (mise en page de notes, gestion de fichiers, organisation de réunions et de déplacements, fusion et publipostage...).

De son côté, l'administration générale gère les ressources humaines, la comptabilité et l'assistance à la direction générale.

### Données et système d'information géographique

Les observations et études d'une agence d'urbanisme s'appuient sur un socle de données de référence, notamment la photographie aérienne du territoire, les bases de données topographiques ou géographiques vectorielles, le cadastre, les bases foncières et plusieurs centaines de jeux de données à relier à cette géographie.

Le système d'information est organisé pour intégrer cette information, la maintenir à jour et offrir des outils pour l'exploiter, principalement en bases de données (PostgreSQL) et en cartographie (QGIS).

Au quotidien, ce sont sept collaborateurs de l'AURH qui alimentent et mettent en forme l'information pour les études et quatorze qui peuvent l'exploiter au travers de cartes et de compositions de données.

L'AURH produit également sa propre information métier qu'elle diffuse préférentiellement selon une licence ouverte. Aujourd'hui, l'information numérique accompagne le livrable.

L'AURH est au service des partenaires de son territoire.

Aux côtés du Pôle métropolitain, elle est engagée dans la démarche dite « open data de l'Estuaire de la Seine ».

Avec les agences d'urbanisme de la Vallée de Seine, l'Agence co-produit un système gérant en commun les cartes et les données et dédié au dispositif de suivi du CPIER de la Vallée de la Seine.

Avec les partenaires géomatiques régionaux, elle contribue à la coordination de l'information géographique en région (CRIGE Normandie).

Elle est ouverte à d'autres formes de partenariats numériques.



[www.aurh.fr](http://www.aurh.fr)



@aurh\_veille  
@aurh\_officiel



Scoop.it!



LinkedIn

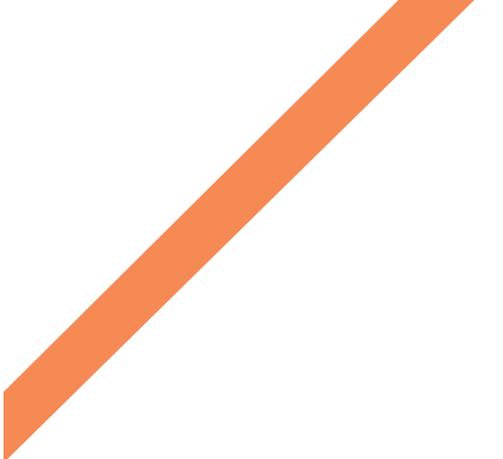
# 2019

## Création d'un portail adhérents

L'AURH souhaite développer un accès dédié à ses adhérents pour une sélection d'informations qui n'ont pas vocation à être mise à disposition librement sur le site internet de l'AURH :

- données ;
- cartographies interactives avec téléchargements ;
- bases de données et référentiels ouverts aux collectivités ;
- cartotheque ;
- datathèque ;
- phototheque.

L'AURH travaillera en 2019 à la construction de ce portail adhérents, dans le cadre de la refonte de son site internet.



## Les sources de financement de l'AURH

En respectant les principes généraux propres aux agences d'urbanisme, les sources de financement de l'AURH peuvent prendre trois formes.

### ■ Programme mutualisé d'activité

Présentant un intérêt collectif, le programme mutualisé d'activité (PMA) est financé par l'ensemble des cotisations et subventions des membres de l'AURH pour la conduite en commun de missions d'intérêt collectif. Il correspond à la part principale des financements de l'Agence. Compte tenu de l'assimilation au statut d'organisme de droit public des agences d'urbanisme, les missions du PMA ne sont pas soumises à la TVA et aux impôts commerciaux et sont également exclues du champ des règles de la commande publique.

Bien que la vocation première des agences d'urbanisme soit de réaliser et de poursuivre des missions d'intérêt collectif, elles peuvent réaliser des travaux spécifiques pour le compte et à la demande d'organismes adhérents ou non.

### ■ Conventions spécifiques

L'AURH peut réaliser, pour le compte de ses adhérents, des missions qui répondent à des critères précis, hors PMA et hors TVA, impôts commerciaux et règles de publicité.

### ■ Contrats

Il s'agit des activités dites « concurrentielles », lesquelles sont soumises à TVA et aux règles de publicité et de mise en concurrence.



@aurh\_officiel  
@aurh\_veille



**Agence d'urbanisme de la région du Havre  
et de l'Estuaire de la Seine**

4 quai Guillaume Le Testu  
76063 LE HAVRE cedex  
Tél. : 02 35 42 17 88 / Fax : 02 35 21 51 57